

Préparer sa création et reprise d'entreprise



Objectifs de la formation

- Valider la pertinence d'un projet de création / reprise d'entreprise
- Construire son plan d'affaires
- Elaborer son plan d'actions

PROGRAMME

Vous recherchez de l'aide pour être conseillé, élaborer votre business plan, choisir votre statut juridique, définir votre stratégie commerciale, connaître les dispositions réglementaires de votre future activité, faire une étude de marché, connaître les financements et partenaires mobilisables.

L'accompagnement est assuré par des experts de l'entrepreneuriat, labellisés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont fait partie BGE Aura.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel
- Accès à un plan d'affaires en ligne : BGE Pro pour la réalisation du business plan
- Accès à la plateforme Mon Bureau Virtuel
- Ateliers collectifs mobilisables

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 1 plan d'affaires est réalisé
- 1 feuille de route est construite

SATISFACTION : sur 109 répondants en 2025, 97% notent la « qualité du parcours » au dessus de 4 sur une échelle comprise en 1 et 5. 96% ont noté que les contenus étaient accessibles et adaptés à leurs besoins.



Tarif

Pris en charge par la Région + FSE + BGE AURA *

*L'intégralité des coûts de cette formation sur-mesure est pris en charge par l'Union européenne, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et BGE Aura.



Financeurs :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE AURA



04 73 35 12 39



contact@bge-aura.fr



Public

Porteur de projet de création ou reprise d'entreprise situé en Auvergne-Rhône-Alpes, notamment les demandeurs d'emploi



Prérequis

Maîtriser les savoirs de base : français, informatique, capacité rédactionnelle

Vous êtes titulaire des formations et/ou diplômes nécessaires à l'activité envisagée.

A noter : si vous avez envie d'entreprendre mais pas d'idée d'activité, vous pouvez bénéficier d'Activ'Créa de France Travail



Durée de la prestation

10h d'accompagnement individuel sur 6 mois en moyenne



Dates et lieux de la prestation

Accompagnement réalisé tout au long de l'année.
Accueil sur toutes les antennes de BGE Aura

Modalité d'accès

Entretien individuel de diagnostic



Intervenants

Nos conseillers-formateurs sont des intervenants reconnus dans l'accompagnement à la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.



Accessibilité

Référent handicap : Julie BENET
Julie.benet@bge-aura.fr
04 73 35 12 39
Bâtiments et services accessibles à tous

